

Vent de révolte contre la nouvelle prison

Le ministère de la Justice a lancé des études de sol à Bussy-Saint-Georges pour la création d'une nouvelle prison. Une procédure qui inquiète les élus, fermement opposés au projet.

BUSSY-SAINT-GEORGES

Depuis quelques jours, la tension monte à Ferrières-en-Brie et Bussy-Saint-Georges. Après des études de sol diligentées fin juillet sur la zone d'aménagement concerté de la Rucherie par l'agence publique pour l'immobilier de la justice, les élus s'inquiètent de l'éventuelle construction d'une prison sur leur territoire. Au point qu'en milieu de semaine dernière, le maire PR de Bussy-Saint-Georges, Hugues Rondeau, a écrit à ses administrés. « La menace de l'implantation d'un établissement pénitencier est plus que réelle, assure-t-il (...). L'Etat entend priver Bussy-Saint-Georges d'une future zone d'activités représentant entre 8 et 10 M€ de ressources fiscales en créant une prison ! (...) La municipalité ne se laissera jamais imposer un tel projet mortifère et méprisant. » Et d'inviter la députée UMP Chantal Brunel « qui s'était engagée il y a plusieurs mois à empêcher cela (...), à nous rejoindre dans un front de refus ».

Le préfet reconnaît qu'il y aura « une, voire deux » autres structures en Seine-et-Marne

La menace semblait pourtant s'être éloignée. Certes, début 2011, le ministère de la Justice avait lancé des études pour la construction de trois prisons en Ile-de-France, de 732, 630 et 339 places. Six sites avaient été retenus en Seine-et-Marne : Boissise-le-Roi, Dammarié-les-Lys, Bussy-Saint-Georges, Bailly-Romainvilliers, Le Pin et Mity-Mory. Mais, depuis, plus de nouvelles. « Nous commençons seulement à lancer les études de sol. Elles auront lieu sur l'ensemble des zones retenues afin que nous prenions une décision. Leur mise en œuvre ne signifie donc rien », assure-t-on au ministère de la Justice. Le préfet de Seine-et-Marne,



RÉAU, SEPTEMBRE 2010. Ce centre pénitencier, que nous avons pu visiter il y a un an, doit ouvrir dans quelques semaines. Il portera à trois le nombre de prisons dans le département – pour le moment.

(LP/ARNAUD JOURNOIS.)

Pierre Monzani, reconnaît qu'il y aura « une, voire deux » nouvelles prisons dans le département. « Je plaide déjà pour que le territoire ne les cumule pas toutes, indique-t-il. J'insiste également pour que les élus soient concertés. L'administration centrale déroule son programme, mais il n'y a pas lieu pour le moment de s'emouvoir. » Il estime toutefois que les villes nouvelles ainsi que Dammarié — pour laquelle un projet d'écoquartier pourrait voir le jour — « ne seraient pas forcément adaptées ». Quant à Bussy-Saint-Georges, Chantal Brunel, députée UMP du secteur, l'affirme : « Aucune prison ne sera construite dans ma circonscription. On m'en a donné l'assurance, je resterai vigilante. »

JILA VAROQUIER

Bientôt trois établissements en service

■ **Meaux-Chauconin.** Le centre pénitencier de Meaux-Chauconin, ouvert en 2004, comporte une maison d'arrêt (courtes peines) de 574 places ainsi qu'un quartier de semi-liberté et un quartier pour peines aménagées de 60 places. Enfin, un centre de détention flamant neuf pour mineurs attend toujours d'être requalifié près de la prison pour adultes.

■ **Melun.** Cet ancien couvent est devenu en 1977 un centre de détention

de 308 places pour hommes majeurs. Il comprend également un centre de semi-liberté mis en service en septembre 2006. La fermeture du site et le transfert des prisonniers vers un nouvel établissement sont programmés pour 2016.

■ **Réau.** Ce centre pénitencier de 798 places, dont l'ouverture est prévue à l'automne 2011, comporte deux centres de détention pour hommes, un pour les femmes ainsi qu'une maison centrale de haute sécurité pour les peines à perpétuité.

J. VA.